

Questions orales

aucun rapport à l'effet que Nationair ne se conformait pas aux exigences de Transports Canada.

[Français]

En ce qui concerne l'employé dont il est question, l'honorable député a mentionné qu'il s'agit d'un programme régulier du gouvernement du Canada avec les entreprises privées. L'employé en question, qui est un employé expérimenté dans le domaine du transport, va aller chez Nationair, et un employé de chez Nationair pourrait venir travailler pour le gouvernement du Canada. Selon les renseignements que je possède, toutes les questions de conflits d'intérêt ont été examinées par le ministère, et il n'y a pas de conflit d'intérêt dans cette question.

* * *

[Traduction]

CHYPRE

M. Jesse Flis (Parkdale—High Park): Madame la Présidente, en l'absence de la secrétaire d'État aux Affaires extérieures, je pose ma question au ministre de la Défense nationale.

Le Conseil de sécurité des Nations Unies a adopté une résolution visant à rétablir la paix à Chypre. Les pourparlers entre le président Vasilios, représentant les Chypriotes grecs, et M. Denktash, représentant les Chypriotes turcs, se sont poursuivis tout l'été. Ils ont été suspendus parce que des élections présidentielles doivent avoir lieu à Chypre, en février. Ces pourparlers reprendront en mars.

Le ministre ne croit-il pas que nos troupes de maintien de la paix devraient rester en poste à Chypre au moins jusqu'à ce qu'on s'entende sur une solution juste et durable, puisqu'on est sur le point d'en venir là, ou encore jusqu'à ce que les Nations Unies trouvent des troupes d'autres pays pour remplacer les forces de maintien de la paix du Canada?

L'hon. Mary Collins (ministre associée de la Défense nationale et ministre responsable de la situation de la femme): Madame la Présidente, je devrais peut-être faire savoir au député que, tout de suite après la période des questions, je ferai une déclaration au nom de la secrétaire d'État aux Affaires extérieures sur la politique du gouvernement relativement à la situation de Chypre. Je puis assurer à mon collègue que la décision que j'annoncerai ira dans le même sens que le récent rapport du secrétaire général de l'ONU.

CHYPRE

Mme Shirley Maheu (Saint-Laurent—Cartierville): Madame la Présidente, ma question s'adresse au vice-premier ministre.

Après une présence d'une vingtaine d'années, le gouvernement donne seulement quelques mois d'avis avant de retirer nos soldats de Chypre. Pourquoi le gouvernement abandonne-t-il une politique qui a maintenu la paix depuis 1964, sans même tenir un débat à la Chambre des communes?

[Traduction]

L'hon. Mary Collins (ministre associée de la Défense nationale et ministre responsable de la situation de la femme): Madame la Présidente, comme je l'ai déjà indiqué, je ferai une déclaration à la Chambre à propos de la décision du gouvernement sur cette question importante, et les partis auront la possibilité de répondre à ce moment-là.

* * *

LES RÉFUGIÉS

M. David Walker (Winnipeg—Nord—Centre): Madame la Présidente, ma question s'adresse au ministre de l'Immigration. Cette semaine, un couple de réfugiés éplorés, parrainés par le gouvernement, est venu dans mon bureau. Le ministre sait-il que les Hussein attendaient l'arrivée de leur enfant depuis six mois parce que les fonctionnaires canadiens en Turquie ne pouvaient pas effectuer les formalités plutôt simples? Or, le 6 décembre, ils ont appris que leur enfant était tombé malade et était mort le même jour. Étant donné que le ministère était tout à fait au courant de cette affaire à cause des nombreuses demandes urgentes faites au nom de ce couple, le ministre va-t-il aujourd'hui entamer une enquête complète et approfondie sur cette tragédie et s'engager à en faire rapport à la Chambre?

L'hon. Bernard Valcourt (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur le Président, je voudrais d'abord remercier le député de m'avoir donné préavis de sa question.

Cette affaire a été portée à mon attention pour la première fois ce matin, et d'un point de vue personnel, je peux certes compatir à la douleur d'une famille qui a perdu un enfant. J'ai donné des instructions à mon ministère pour qu'il me fournisse des renseignements sur ce qui s'est passé dans le cas présent. Je peux assurer au